



CDEN du 10 avril 2026 : CARTE SCOLAIRE
(Conseil Départemental de l'Éducation Nationale)

Compte-rendu de la FSU SNUipp 65

✓• **Le compte-rendu du CDEN du 03/07/2025 - pour approbation**

Le Sgen CFDT signale un oubli de l'administration ; la validation du compte rendu est repoussée au prochain CDEN. La DASEN s'engage à mettre en place une procédure de validation plus claire.

✓• **Les propositions de mesures de carte scolaire pour la rentrée 2026**

La DASEN présente les documents sur lesquels elle s'appuie pour proposer sa carte scolaire 2026.

A la rentrée R2026 : prévisionnel en diminution de 209 élèves sur le département 65 sur un total de 14 116 élèves. Les circonscriptions les plus touchées par la baisse d'effectifs seraient Lannemezan et Tarbes Centre Sud.

Mesures proposées par la DASEN pour la rentrée 2026 :

1- Mesures de fermetures d'une classe :

0650119B - École primaire – Théophile Gautier – Tarbes

0651092J – École élémentaire du Bourg – Odos

0650482W – École primaire – Bourg de Bigorre

0650502T – École primaire – Arreau

La FCPE et Mme BEYRIE (Conseillère départementale) interviennent pour demander un réexamen de la situation et permettre un accueil de qualité en zone de montagne. Mme BEYRIE rappelle qu'elle était déjà intervenue à ce sujet et que la DASEN s'était engagée à étudier l'installation d'une ULIS sur le secteur. La DASEN déclare que jusqu'ici, l'équipe d'Arreau a eu des conditions de travail plus que favorables.

La FSU-SNUipp rajoute qu'il y a tout de même des profils particuliers : que sur les 2 vallées Aure et Louron, les collègues ont établi un bilan d'une vingtaine d'élèves au profil ULIS et qu'il n'est pas envisageable pour ces élèves de se rendre à Lannemezan. La DASEN affirme qu'elle connaît bien la situation.

0650502T – École primaire – Pinas

Le SE-UNSA demande où en est un éventuel RPI Pinas/Uglas/Clarens. La DASEN renvoie le sujet aux élus concernés.

0651066F – École élémentaire Jules Ferry – Bagnères de Bigorre

La FCPE et M. BRAU-NOGUE (Conseiller départemental) interviennent pour demander un réexamen de la situation et permettre un accueil de qualité en zone de piémont. Sont évoqués le dynamisme de l'équipe et la spécificité d'un dispositif Anglais sur l'école. De plus le second degré est également touché. M. BRAU-NOGUE déplore que les suivis des élèves en difficultés sur le primaire et collège soient quasiment abandonnés lorsque les élèves arrivent au lycée.

0650717B – École primaire – Lamarque-Pontacq

La DASEN annonce qu'un regroupement est envisagé avec Pontacq pour une rentrée suivante.

0650795L – École élémentaire – Luz Saint Sauveur

La FCPE intervient pour demander un réexamen de la situation en zone montagne. La DASEN indique qu'elle garde 4 classes + 1 poste occitan pour pérenniser le dispositif.

0650969A – École élémentaire – Labatut-Rivière

La FSU-SNUipp rappelle que le secteur est déjà lourdement touché par une destruction du maillage scolaire rural en évoquant un historique sans répit avec les fermetures d'écoles en quelques années de Soublecause, Lascazères Gensac, Lahitte Troupière, transfert de Castelnau RB... et que vient se rajouter la fermeture de l'école de Labatut Rivière. Pas de réponse de la DASEN.

0650547S – École élémentaire - Burg

La FSU-SNUipp intervient sur cet autre exemple de secteur rural lourdement touché par une destruction du maillage scolaire rural sur un vaste secteur. La FSU-SNUipp fait un rappel de l'historique du secteur sans répit avec les fermetures d'écoles Campuzan, Montastruc, Tournous-Darré et que vient se rajouter celle de Burg alors qu'un fonctionnement avait été trouvé sur les 2 RPI déjà touchés. Parallèlement à cette destruction du maillage public, s'implante une école privée hors contrat sur Sadournin dans les locaux de l'ancienne école fermée en 2013, avec en prime une page dans l'annuaire des écoles de l'Education Nationale. La DASEN dit qu'elle a rencontré les familles de Burg et que chacune d'elle a trouvé une solution pour la rentrée, que le secteur comporte de belles écoles et qu'à Sadournin seules 4 familles du Gers sont concernées.

La FSU-SNUipp fait remarquer que l'école de Montastruc apparaît encore ouverte dans les documents bien que le poste ait été fermé en 2023.

3- Pas de mesure d'ouverture d'une classe :

Demandes des Organisations Syndicales pour Jules Verne, Arcizac Adour, Berthelot maternelle, Monléon Magnoac

4- Autres mesures d'affectation d'emploi:

- PAS : 2 nouveaux PAS (Pôle d'Appui à la Scolarisation) vont être installés dans le 65 pour préparer la généralisation du dispositif à la rentrée 2027 et compléter les 2 PAS ouverts à la rentrée 2025 sur Lannemezan et Bordères/Echez.

Coordonnateur du Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) : 2 nouveaux postes PAS sur Vic en Bigorre et Argelès Gazost.

La FSU rappelle qu'un bilan avait été annoncé puisque le dispositif était expérimental et que les nouveaux postes PAS sont installés sans bilan. Selon la DASEN, un bilan pourra être fait en fin d'année. La CGT demande comment fonctionnent les postes PAS qui interviennent dans le public ET dans le privé. La DASEN ne souhaite pas répondre.

- Bascule d'un poste d'adjoint sans spécialité sur un poste d'adjoint occitan à l'école primaire d'Ossun
- Création d'un poste de titulaire remplaçant

L'ensemble des Organisations Syndicales vote CONTRE cette Carte Scolaire.

✓• **Les propositions du coût moyen départemental de fonctionnement** par élève des écoles publiques des Hautes-Pyrénées : adopté, les organisations syndicales s'abstiennent.

✓• **Les propositions du règlement type départemental des écoles** : adopté, les organisations syndicales votent pour.